



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question au Gouvernement n° 1617

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE CANCER

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Demange, pour le groupe de l'UMP.

M. Jean-Marie Demange. Monsieur le ministre de la santé et de la protection sociale, la Ligue nationale contre le cancer organisait jeudi dernier, au Parc floral de Paris, ses troisièmes États généraux des malades et des proches.

Il est de notre devoir d'approcher avec toujours plus d'humanité les problèmes posés par cette maladie, afin d'améliorer l'accueil, l'aide, le suivi et la vie sociale des malades atteints du cancer.

Le Président de la République a beaucoup insisté, au cours de cette journée, sur la nécessité de lutter contre les discriminations inacceptables dont sont victimes les malades dans le travail, la recherche d'emploi, mais aussi dans l'accès aux prêts bancaires et aux assurances.

Un groupe de travail est actuellement en train de revoir la convention Belorgey qui vise notamment à améliorer l'accès aux emprunts pour les personnes représentant un risque de santé aggravé.

Aussi, monsieur le ministre, pouvez-vous nous faire part de vos intentions concernant ces propositions ? Par ailleurs, pourriez-vous faire le point sur les mesures du plan anti-cancer à destination des malades et de leurs proches ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la santé et de la protection sociale.

M. Philippe Douste-Blazy, ministre de la santé et de la protection sociale. Monsieur le député, le plan cancer présenté par le Président de la République il y a dix-huit mois s'articule autour de trois axes.

Premier axe : le dépistage. Plus un cancer est dépisté tôt, plus les chances de guérison sont grandes.

Dépistage du cancer du sein, d'abord, qui cause 11 000 décès par an. La mammographie systématique à partir de cinquante ans, tous les trois ans, remboursée à 100 % par l'assurance maladie, sera généralisée à tous les départements d'ici à décembre prochain.

Dépistage du cancer du colon, ensuite. Une expérimentation sera mise en oeuvre sur 22 départements ; une stratégie nationale le sera, dès début janvier 2005, à partir de cette expérimentation.

Dépistage du cancer du col de l'utérus, enfin. Le frottis a permis de faire tomber le nombre de décès de 3 000 à 1 000 par an.

Deuxième axe : l'action en direction des personnes pour lesquelles un cancer a été diagnostiqué.

Première mesure : la généralisation de l'annonce du diagnostic, si important sur le plan psychologique pour les malades et les proches.

Deuxième mesure - et c'est une révolution - : la procédure d'agrément des services en cancérologie, afin que chaque Française et chaque Français soit soigné de la meilleure manière sur tout le territoire.

Troisième axe, et je réponds à votre question, monsieur le député : les droits des malades. Aujourd'hui, tout cancer est guérissable, et un cancer sur deux est totalement guéri. Il faut donc, de plus en plus, considérer que le cancer est une maladie comme les autres. C'est la raison pour laquelle, à la demande du Président de la République et avec l'autorisation du Premier ministre, je vais demander aux banquiers et aux assureurs d'accorder la possibilité d'un prêt à tous les malades qui ont été atteints d'un cancer il y a plus de dix ans et qui sont bien portants.

Précocité du diagnostic, psychologie de l'annonce, droits des malades : le plan cancer est en route, monsieur le

député. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Demange](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1617

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 novembre 2004